

## REMERCIEMENTS

Je remercie Monsieur Jean-Marie André pour sa direction bienveillante. Ses conseils m'ont permis notamment de résoudre les difficultés de construction que posait cette recherche de caractère interdisciplinaire.

Je remercie Monsieur Jean-Charles Moretti, sans lequel je n'aurais pu mener à bien la synthèse de l'importante documentation archéologique nécessaire à ce travail, et Monsieur Gilles Sauron pour ses encouragements, pour l'aide vigilante qu'il m'a apportée lorsque j'étudiais les implications idéologiques de certains spectacles.

J'adresse également tous mes remerciements à Madame Agnès Rouveret et à Monsieur Hubert Zehnacker, dont les riches interventions, lors de ma soutenance, m'ont permis de corriger certaines inexactitudes et d'ajouter plusieurs développements nouveaux à cette étude.

Je voudrais enfin remercier tous ceux qui ont bien voulu m'aider de leurs conseils sur certains points de ma recherche, notamment Madame Alix Barbet, Madame Michèle Blanchard-Lemée, Monsieur Christian Peyre, Monsieur Michel Reddé, Monsieur Jean-Paul Thuillier.

Ma gratitude s'adresse aussi à mes proches pour leur patiente affection.

## INTRODUCTION

Le spectacle naval le plus célèbre de l'antiquité romaine est probablement la course de navires du livre V de l'*Enéide*. On ne peut invoquer ici le goût de Virgile pour l'étiologie des fêtes romaines puisque la régates, compétition prévue par certains concours grecs depuis plusieurs siècles à l'époque du poète, n'est pas attestée dans la Rome de son temps. Son choix en revanche n'est pas étranger au modèle des jeux funèbres de Patrocle, au chant XXIII de l'Iliade (v. 262-534). Mais on s'est souvent interrogé sur les raisons qui ont poussé Virgile à remplacer par une régates la course de chars des jeux homériques. Il apparaît en fait que cette course de navires était également en étroit rapport avec une actualité romaine très présente dans toute l'œuvre : l'actualité politique, bien entendu, avec la victoire d'Actium, mais aussi l'actualité des spectacles.

En effet, la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. est la période qui vit l'apparition à Rome de grands spectacles de combat naval, les naumachies. Le souvenir de ces dernières vient spontanément à l'esprit, lorsque sont évoqués les spectacles romains où l'eau fut utilisée comme un élément de décor ou de mise en scène. Pourtant, en dehors de leur rapide mention dans la plupart des ouvrages traitant des jeux, les naumachies ont peu suscité l'intérêt de la recherche moderne. L'article le plus ancien qui leur ait été entièrement consacré est probablement celui de L. Effisio Tocco, extrait d'un numéro de l'*Osservatore romano* de 1875, et intitulé *Delle naumachie e degli spettacoli naumachiari*. Outre un aperçu des spectacles eux-mêmes, essentiellement constitué par des citations des sources antiques existantes sur le sujet, l'auteur s'y est interrogé sur les installations qui purent les accueillir, en basant l'essentiel de ses hypothèses sur ces mêmes témoignages littéraires. La notice de la *Realencyclopädie* sur le même sujet<sup>1</sup> représente une rapide synthèse plus complète des textes connus. Plus récemment G. Ville, dans son étude fondamentale sur *La gladiature en Occident*<sup>2</sup>, a été amené à citer et à étudier

<sup>1</sup> *RE*, XVI, 2, 1930, col. 1970-1974, s.v. *naumachia*.

<sup>2</sup> G. Ville, *La gladiature en Occident des origines à la mort de Domitien*, Roma, 1982 (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 245).

l'ensemble des naumachies connues jusqu'à la mort de Domitien. En effet, il apparaît que les jeux où furent présentées des naumachies, toujours liés à des occasions exceptionnelles, comportèrent de nombreux autres spectacles, parmi lesquels les combats de gladiateurs. G. Ville a également étudié les naumachies du fait de leurs indéniabiles points communs avec la gladiature. L'une des études les plus récentes sur les naumachies est un article issu de la collaboration de Jean-Claude Golvin et Michel Reddé pour un colloque sur les spectacles romains tenu à Toulouse et à Lattes en 1990<sup>3</sup>. Tout en reprenant le bilan des sources littéraires déjà réalisé, les deux auteurs établissent en outre des rapprochements entre ces textes bien connus et d'autres types de documents, archéologiques, épigraphiques et numismatiques, posant ainsi les bases d'une réflexion plus globale sur ce type de spectacle.

Les sources écrites dont nous disposons sur les naumachies, relativement nombreuses et riches pour la période du Haut-Empire, semblaient en effet permettre, à l'occasion d'une exploitation moins synthétique des informations fournies, un exposé détaillé des principes très spécifiques qui régissaient ces spectacles. Les travaux de G. Ville ouvraient par ailleurs la voie pour tenter de retracer la manière dont les naumachies vinrent s'insérer dans le système des jeux romains, autrement dit pour les rapprocher des spectacles qui leur ont préexisté, tout en définissant les occasions privilégiées de leur présentation. Enfin, les propositions de J.-C. Golvin dans son livre *L'amphithéâtre romain*, concernant quelques amphithéâtres provinciaux qui furent peut-être dotés d'un bassin, suggéraient un examen global des installations qui furent destinées ou adaptées aux naumachies. Depuis l'article de la *Realencyclopädie*, bien des études nouvelles, topographiques ou archéologiques, ont en effet paru, concernant l'une ou l'autre des structures de spectacle où la présentation d'une naumachie est attestée, ou seulement soupçonnée. Parmi ces publications, il faut citer tout particulièrement un article de F. Coarelli, *Aedes Fortis Fortunae, naumachia Augusti, castra Ravennatium*<sup>4</sup>, représentant un pas décisif dans notre connaissance du bassin construit par Auguste pour les spectacles navals. Cependant, aucune synthèse des informations nouvelles ainsi apportées n'avait encore été tentée. Enfin, le devenir de ces spectacles au-delà de l'époque flavienne, sur lequel M. Reddé et J.-C. Golvin avaient jeté

<sup>3</sup> J.-C. Golvin et M. Reddé, *Naumachies, jeux nautiques et amphithéâtres*, in C. Domergue, C. Landes et J.-M. Pailler, *Spectacula I. Gladiateurs et amphithéâtres* [Actes du colloque tenu à Toulouse et à Lattes les 26-29 mai 1987], Paris, Imago, 1990, p. 165-171.

<sup>4</sup> *Ostraka*, I, 1992, p. 39-54.

quelque lumière grâce à l'apport de documents nouveaux, attendait encore une première tentative de reconstitution.

Mais les naumachies ne sont pas les seuls spectacles romains où l'eau ait été utilisée. Dans son étude consacrée aux combats de gladiateurs, mais aussi aux *uenationes*, G. Ville mentionne ainsi à plusieurs reprises des jeux où des spécimens de la faune nilotique ou marine furent capturés et tués, ou simplement exhibés sous les yeux du public, dans des bassins spécialement aménagés pour la circonstance. Moins étudiées encore que les naumachies, ces *uenationes* aquatiques n'ont jamais fait l'objet d'une publication spécifique. En dehors des travaux de G. Ville, on en trouve cependant un aperçu plus complet, car étendu à l'ensemble de l'histoire des spectacles romains, dans l'ouvrage de G. Jennison, *Animals of show and pleasure in ancient Rome*<sup>5</sup>. L'étude plus récente de J. M. C. Toynbee, *Animals in Roman life and art*<sup>6</sup>, reprend et complète les informations apportées par son prédécesseur. Cependant ces deux ouvrages, ici encore, se contentent de rassembler les mentions de *uenationes* aquatiques conservées par les sources antiques, sans s'interroger sur leurs modalités concrètes, manifestement très diverses, ni sur la manière dont ces innovations vinrent s'insérer parmi les usages de ce genre déjà ancien qu'était la *uenatio*.

Il est donc possible d'envisager aussi, pour les *uenationes* aquatiques, une étude spécifique qui reprendrait l'ensemble de la documentation existante. Cette dernière, comme pour les naumachies, n'est pas uniquement littéraire. L'ouvrage de J. M. C. Toynbee notamment permet de constater que l'iconographie apporte un appoint non négligeable à l'étude des textes. Il convient également de ne pas oublier le domaine archéologique.

On sait en effet que certains théâtres, notamment, ont été munis d'un bassin. Telle est la conclusion à laquelle est parvenu G. Traversari dans un livre intitulé *Gli spettacoli in acqua nel teatro tardoantico*<sup>7</sup>, seule monographie à ce jour consacrée aux spectacles aquatiques romains. L'auteur appuie sa démonstration sur les installations hydrauliques tardives relevées dans quelques théâtres, et rapproche ces découvertes de textes du Bas-Empire évoquant la présentation de spécimens de la faune du Nil, mais aussi de spectacles de mimes de thème maritime et de ballets réalisés dans l'eau. Le chercheur italien a en outre très justement souligné l'apport que l'iconographie pouvait représenter pour la connaissance de ces spectacles, sur lesquels les sources écrites directes restent peu abon-

<sup>5</sup> Manchester, Manchester University Press, 1937.

<sup>6</sup> London, Thames and Hudson, 1973.

<sup>7</sup> Roma, L'«Erma» di Bretschneider, 1960.

dantes. Enfin, grâce à un retour, malgré le titre de son ouvrage, sur quelques textes d'époque flavienne ou antonine, il a pour la première fois mis en évidence l'existence continue de ces exhibitions, tout au long de la période impériale. C'est pourquoi ses travaux sont cités par les ouvrages postérieurs traitant du théâtre d'époque impériale. La plupart des chercheurs ont même conservé le terme de «thétimimes» donné par G. Traversari aux spectacles qu'il avait ainsi redécouverts. C'est le cas par exemple dans la réédition de 1961 de l'ouvrage de Margarete Bieber, *The History of the Greek and Roman Theater*<sup>8</sup>.

Toutefois, certains aspects de la démarche de G. Traversari soulèvent d'importantes réserves. Ainsi, prenant dès l'abord parti, malgré le nom qu'il leur a donné, pour une origine rituelle des «thétimimes», il s'est peu intéressé aux liens possibles de ces exhibitions avec les genres théâtraux préexistants, comme le mime, précisément. Sa mise en relation de textes du Haut-Empire avec ceux des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles traitant des mêmes spectacles ne s'est accompagnée d'aucune réflexion sur l'écart chronologique important séparant ainsi ses sources. Par ailleurs, ses descriptions des vestiges archéologiques appuyant son hypothèse sont assez succinctes, et il ne s'est guère interrogé sur la localisation des édifices concernés, nécessairement révélatrice de la diffusion géographique de ces mises en scène. Enfin, il a parfois accordé un crédit excessif au décor de certaines mosaïques, les considérant comme un témoignage suffisant pour admettre l'existence de types de spectacles dont les textes ne soufflent mot.

Il paraît donc possible d'approfondir et d'enrichir la connaissance des mimes et des ballets aquatiques romains en rapprochant les rares sources existant à leur sujet d'autres textes traitant des genres théâtraux. La documentation iconographique devra également être utilisée, moins comme un témoignage direct sur les spectacles, toutefois, que comme un traitement parallèle des thèmes qu'ils évoquaient. Dans la même perspective, il convient naturellement de s'intéresser aussi aux œuvres poétiques développant les mêmes motifs. Sur le plan archéologique, il serait également nécessaire de revenir sur les publications exploitées par G. Traversari, en leur adjoignant le résultat des recherches nouvelles qu'ont souvent suscitées les monuments concernés, en l'espace de quarante ans. Certaines découvertes ont pu en effet venir infirmer les hypothèses du chercheur italien, ou au contraire mettre en évidence des installations analogues dans d'autres édifices.

<sup>8</sup> M. Bieber, *The History of the Greek and Roman Theater*, Princeton, Princeton University Press, 1961, p. 237 et p. 252.

Chacun des spectacles considérés jusqu'ici semble donc susceptible de donner lieu à des recherches plus approfondies. Quelles qu'aient été par ailleurs leurs origines et leur diffusion dans les provinces, dont il faudra tenir compte, ce sont là les seules exhibitions utilisant l'eau comme élément de décor ou de mise en scène jamais présentées à Rome dans le cadre de jeux publics. Il semble donc possible de les étudier conjointement sous le terme déjà employé de «spectacles aquatiques romains».

Il apparaît dès l'abord qu'il s'agit de manifestations aux principes très différents. D'importantes disparités existent également sur le plan de la documentation disponible sur chacune d'elles. Les témoignages sur les naumachies sont de loin les plus nombreux, mais il concernent essentiellement la période du Haut-Empire. Les spectacles de mimes et de chorégraphies aquatiques, au contraire, semblent avoir connu un succès tardif, puisque la plupart des textes et des vestiges archéologiques témoignant de leur existence, d'ailleurs encore trop rares, relèvent des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles. Quant aux textes sur les *uenationes* aquatiques, extrêmement sporadiques, ils s'étalent sur une période qui va du dernier siècle de la République à l'extrême fin de l'empire d'Occident. C'est pourquoi sans doute seule à ce jour K. Coleman, dans un article intitulé *Launching into history : aquatic displays in the early empire*<sup>9</sup>, a regroupé les trois types de mises en scène aquatiques considérés dans une même étude, qui trouvait son unité autour d'une date, celle de l'inauguration du Colisée par Titus, en 80 ap. J.-C.

Pour mener des recherches sur ces spectacles, il conviendra donc, dans un premier temps, d'exploiter séparément la documentation disponible sur chacun d'eux. Cette documentation est d'ailleurs elle-même très variée : outre les textes et les monuments conservés, des sources iconographiques, comme nous l'avons dit, mais aussi épigraphiques et numismatiques apportent des éléments d'information.

Un tel projet, compte tenu du faible nombre des documents conservés dans ce domaine, souligné par toutes les études antérieures, devra s'inscrire dans des cadres chronologique et géographique les plus larges possibles. Autrement dit, les spectacles considérés seront étudiés de leur première à leur dernière mention par les sources antiques, et dans toutes les régions du monde romain, jusqu'à la chute de l'empire d'Occident, voire au-delà si des documents d'époque byzantine paraissent en mesure de nous informer sur des réalités antérieures.

Une fois menée à bien cette première démarche, essentiellement

<sup>9</sup> *Journal of Roman Studies*, 83, 1993, p. 48-74.

descriptive, pour chacun d'entre eux, la pertinence de leur étude conjointe reste encore en partie à établir. Autrement dit, nous voudrions démontrer qu'au-delà d'une commune utilisation de l'eau qui sur le plan strictement matériel put prendre des formes très diverses, ces spectacles possédaient des liens plus profonds. Quelques pistes essentielles pourront nous guider dans cette voie.

Et d'abord, bien qu'une origine étrangère ait été proposée, parfois pour les naumachies, mais surtout pour les mimes et les chorégraphies aquatiques, les premières sources écrites mentionnant ces spectacles les situent à Rome même. Il n'est donc pas impossible d'envisager que tous aient en commun une origine romaine, ou tout au moins italienne.

Que ce point soit ou non acquis, compte tenu des liens que les jeux romains entretenirent toujours avec le pouvoir, et donc avec l'actualité politique du temps, on considérera les événements contemporains de l'apparition de ces spectacles, de leurs éventuelles évolutions, et de leur disparition. Une telle étude est notamment susceptible de mettre en évidence les raisons pour lesquelles ces trois spectacles connurent leur plein essor à des époques différentes.

Au-delà des questions soulevées par l'étude de ces spectacles au sein du phénomène complexe que représentent les jeux romains, l'évidente caractéristique commune de ces mises en scène ne doit pas être oubliée : la présence de l'eau. Ces divers spectacles ne peuvent manquer d'illustrer certains aspects de l'imaginaire et de l'esthétique de l'eau dans le monde romain, et plus particulièrement dans la métropole elle-même. Aussi, en s'inspirant d'une démarche comme celle de P. Grimal dans son célèbre ouvrage *Les jardins romains*<sup>10</sup> où sont étudiés les rapports d'influence réciproque de l'art topiaire, de la littérature et de la peinture, on se demandera s'il n'est pas possible d'établir des relations similaires, sur le thème de l'imaginaire de la mer, entre mises en scène aquatiques, lettres et art à Rome. Une telle réflexion devrait permettre de comprendre de manière plus profonde la raison d'être de ces spectacles, et leur perception par le public de l'époque.

Enfin, quoi qu'il en soit des modèles extérieurs ou des sources d'influence étrangères qui auront été mises en évidence, il paraît impossible que ces spectacles, présentés à Rome, n'aient pas subi l'empreinte d'une civilisation des jeux si puissante qu'elle fut un des principaux vecteurs de la romanité à travers l'empire. Une telle étude devrait donc permettre de mieux connaître la façon dont l'organisation des spectacles à Rome s'articulait au système de pensées, d'images et de références collectives de ses habitants sur un thème donné.

<sup>10</sup> P. Grimal, *Les jardins romains*, Paris, Fayard, 1984.